

PAS-DE-CALAIS

Une ville qui s'effondre... L'émoi signalé à Lévins se calme pas. La pollution suit le cou de signataire.

A Monsieur le Maire et à Messieurs les membres du Conseil municipal de la ville de Lévins.

Messieurs, Des indices menaçant d'un grand affaissement du sol sont constatés depuis quelque temps, sur le territoire de la ville de Lévins; cet affaissement paraît causé par les travaux souterrains de l'extraction houillère.

Dans des circonstances analogues, quoique beaucoup moins graves, les conseils municipaux des communes d'Avion et de Douai ont fait dresser un plan général de nivellement du territoire respectif de chacune des dites communes, afin de déterminer les responsabilités et de bases des indemnités dues, soit aux communes, soit aux particuliers.

Nous osons croire que la municipalité de Lévins ne montrera pas moins sollicitude des intérêts de sa sécurité de ses administrés; nous venons donc vous prier, Messieurs, de faire procéder d'urgence à la levée du plan général de nivellement du territoire de Lévins.

Agreés, etc.

Arras. — La liberté d'aimer. — Le Pas-de-Calais raconte une histoire bien jolie.

On sait combien les examinateurs des aspirants et des aspirantes au brevet aiment à poser, surtout à ces dernières, des questions saugrenues et parfois absolument déplacées, telles que, pour n'en citer qu'une, les raisons qui peuvent amener une demande en divorce.

En ce moment, le bruit court dans notre ville d'Arras, où une section est ouverte pour l'examen des institutions, qu'un candidat par cette réponse: « C'est M. le comte de Flandre ».

L'examinateur en aurait été, dit-on, positivement assommé, médué, et, pour châtir cette impertinente péroraison, la commission n'aurait rien de mieux que de l'examiner sans autre examen.

Voilà ce qu'on raconte; si ce n'est pas vrai, il y aura bien quelqu'un pour démentir ce bruit.

Calais. — La ville de Calais est sous le coup d'une vive émotion. M. Victor Grepain, vice-président de la Chambre de commerce, président de la Chambre syndicale des tulle et dentelles, indisposé depuis quelques jours, est disparu dans la nuit de mercredi entre une heure et deux heures du matin.

Les recherches sont faites de tous côtés, tant par la municipalité que par la chambre de commerce et famille.

M. Victor Grepain est un aîné juge au tribunal de commerce.

BELGIQUE

L'incendie de l'Université de Bruxelles. — On évalue les dégâts causés par le feu à plus d'un million. Des ouvrages uniques, rassemblés à prix d'or dans la bibliothèque, sont perdus.

Dans sa séance d'hier, le conseil provincial du Brabant a été saisi d'une proposition déposée par le V. F. Reisse, tendant à allouer à la ville de Bruxelles un subside de 100,000 francs pour la reconstruction de la chaire de droit canonique.

Les représentants et les sénateurs de Bruxelles avaient été invités: M. Vancampes seul s'y est rendu.

Les nombreux discours qui ont été prononcés n'ont fait que paraphraser la pétition des boulangers au ministre des chemins de fer.

Bruges. — De grandes fêtes se préparent ici, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gare qui aura lieu dans quelques jours.

Gand. — Le Vooruit, journal socialiste de Gand, a été condamné à 3,500 francs de dommages-intérêts pour diffamation envers un mort.

L'affaire de Saint-Gilles. — A la suite de révélations consistant dans un procès-verbal de police et faite par une jeune fille, amie de l'infortunée Lina Eeckman, dont le cadavre a été coupé en morceaux, l'instruction serait entrée dans une voie nouvelle.

On assure, d'autre part, que contrairement aux premières déclarations de Masquelier, la tête de la malheureuse victime n'aurait pas été brûlée.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de naissances du 8 juillet. — Silvie Maryn, rue de la Gulgnette, 102. — Hélène Gille, rue Daubenton, 112. — Anna Paty, rue de l'Ouest, cour du Grand Duc d'Arc, 3. — Silvie Willays, rue de Flandre, 61. — Eléonore Bossuyt, rue Bernard, cour Boyval, 2. — Joseph Rousset, rue Beaupaire, 1. — Elise Schamp, chemin de la maison, 38. — Marie Desmet, rue des Vélocipèdes, cour Delvès, 5. — Désiré Gaby, Hôtel-Vin, 1. — Déclarations de décès du 8 juillet. — Louis Jandepute, 26 ans 8 mois, employé de commerce, rue de Lille. — Pierre Poliflet, 7 mois, rue Haute-Voie. — Valentine Dereu, 9 mois 8 jours, rue de la Potente. — Joseph Vanderbecker, 10 mois, 20 jours, au Blanc-Sau.

Linelles. — Déclarations de naissances du 1er au 8 juillet. — Louis Grava, le Blaton. — Norbert Lecoq, le Caillou. — Jules Dupont, la Vignette. — Laure Ségard, le Favre. — Mariages. — Néant.

Déclarations de décès du 1er au 8 juillet. — Auguste Delhaye, 70 ans, sans profession, à l'Épave-Civil. — Désiré Dhalluin, 15 jours, la Vignette.

Lannoy. — Déclarations de naissances du 1er au 5 juillet. — Mélanie Debaisieux, rue de Lille. — Marie Leborgne, rue de Lille. — Paul Delahaye, rue Royale. — Charles Delcroix, rue Saint-Jacques. — Sébastien Théry, rue Royale. — Louis Lepoutre, rue Saint-Jacques. — Constant Roudou, rue de l'Épave-Civil. — Alfred Debaisieux, rue de l'Épave-Civil. — Hortense Prud'homme, rue de l'Épave-Civil. — Charles Rousset, rue de l'Épave-Civil. — Georgette Langue, rue de l'Épave-Civil. — Pierre Cochet, rue Saint-Jacques. — Mariages. — François Duthuvel, 23 ans, journalier, Armetières, et Céline Prévot, 21 ans, couturière, Lannoy. — Frédéric Danneels, 25 ans, teneur de livres, rue de l'Épave-Civil. — Louis Duthuvel, 21 ans, journalier, rue de l'Épave-Civil. — Jean-François Race, 40 ans, journalier, Lannoy, et Hérminie Maeschert, 22 ans, ménagère, Lannoy. — Déclarations de décès du 1er au 5 juillet. — Philomène Hoornaert, 10 mois, rue Royale.

— Louis Lecherf, 51 ans, rue du Rempart. — Henriette Baulrenghein, 11 mois, rue de Tournay. — Jeanne Bossu, 25 ans, rue de Lille. — Étienne Courrier, 55 ans, rue du Rempart. — Auguste Sibille, 67 ans, rue Royale. — Fideline Delecluse, 72 ans, rue de Lille. — Albert Letempe, 58 ans, rue Saint-Jacques. — Louis Fuyes, 15 ans, rue Royale. — Marguerite Swarlin, 7 ans, rue de Tournay.

— Louis Lecherf, 51 ans, rue du Rempart. — Henriette Baulrenghein, 11 mois, rue de Tournay. — Jeanne Bossu, 25 ans, rue de Lille. — Étienne Courrier, 55 ans, rue du Rempart. — Auguste Sibille, 67 ans, rue Royale. — Fideline Delecluse, 72 ans, rue de Lille. — Albert Letempe, 58 ans, rue Saint-Jacques. — Louis Fuyes, 15 ans, rue Royale. — Marguerite Swarlin, 7 ans, rue de Tournay.

Convois funèbres & Obits

En Obits solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Élisabeth, à Roubaix, le mardi 13 juillet 1888, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Constantin-Joseph MILS, Officier d'Académie, ancien directeur de l'Académie de Roubaix, le 8 juin 1888, dans sa 70e année, administrateur des Saussaies de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par obit, auraient pu recevoir de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & OBITS

Monsieur ALPHONSE ROUSSET. — (Grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix.

FAITS DIVERS

Trois jeunes gens, ouvriers sculpteurs en monuments funéraires, à Tournai, ayant voulu se baigner après avoir mangé, ont été frappés de congestion et se sont noyés.

Cinq condamnations à mort. — La cour d'assises, vient de juger l'affaire de l'attaque main armée contre la diligence qui fait le service entre Dailly et Laussouvières. Ce crime remonte à 17 mars 1885, le conducteur et deux voyageurs avaient été blessés. Les accusés, tous indigènes, sont: le nommé M. de C. — Cinq ont été condamnés à mort, deux aux travaux forcés à perpétuité.

Le dompteur Bidel. — Les visiteurs ont allé hier chez le dompteur Bidel, blessé ainsi que nous l'avons raconté hier, et transporté dans sa chambre au village de la Comte à Assain. Les médecins ayant ordonné au malade le plus complet repos, les visiteurs ont dû se retirer en se contentant des renseignements que communiqué fort obligeamment les amis du dompteur. Bidel a deux profondes blessures au cou; son bras gauche a été horriblement mutilé.

La robe de nombreux coups de griffe à la poitrine et aux jambes. La fièvre est très violente. On craint de complications, et le malade est en température très élevée que nous subissons depuis quelques jours. Bidel a près de lui sa femme et sa fille. Aucune personne étrangère n'est admise dans sa chambre, si n'est un ou deux amis intimes et son médecin, M. Neubauer. Bidel a déclaré qu'aujourd'hui reprendrait ses exercices. Le dompteur possède une superbe fortune. Ce n'est donc pas pour vivre qu'il s'expose chaque soir à la griffe et aux dents des bêtes.

Hier, un orage épouvantable s'est abattu sur Motril (province de Grenade). Il a été suivi d'une chaleur excessive et d'un tremblement de terre qui a duré six secondes. Il y a eu une grande panique, mais pas de victimes, tout s'est borné à quelques dégâts matériels.

Paris, 7 juillet.

La palme est aux modistes cette saison, et il est impossible d'en nier l'évidence. Ce qu'elles trouvent à faire d'indéfini est fabuleux, et chaque changement dans un coquillage de dentelle, dans un nœud liant une fleur, dans la pose d'une aigrette ou dans l'assemblage des nuances, donne une grâce nouvelle aux chapeaux qu'elles ornent. Les grands paillassons font merveille, et les fillettes sont ravissantes sous cette grande forme à peine garnie, car la mi-gauche branche ou la touffe légère de fleurs des champs, qui, retenue au sommet de la calotte haute, dégingolée sur le bord, est pleine de fantaisie et d'originalité, et a un cachet tout particulier d'élegance.

Dans nos courses, sans cesse multiples à la recherche de toutes les jolies choses qui ont pour arbitre le bon goût, j'ai encore noté, en chapeaux, de très belles et meilleures qui valent la peine d'être répétées. D'abord une capote en crêpe mordu, tout coulé sur fil de laiton au bord de la passe, garnie plate en marguerites des prés; sur le dessus bouquet de marguerites et d'herbes, abritant un couple de fauvettes des bois.

Une autre capote pour jeune femme, en paillasson jaune, toute petite, est garnie simplement à la passe d'un drap de tulle blanc point d'esprit. Sur le sommet, coques de tulle formant un gracieux nid à une colombe blanche, dont le bec se pose sur les cheveux bien au milieu de la pisse, tandis que les ailes forment l'aigrette. Rien de plus coquet que cette simplicité.

C'est aussi, pour jeune fille, un grand chapeau en paille en fantaisie bleu marine, avec nœuds échelonnés sur le devant de la calotte, et moisson de coquelicots aux tiges simplement coupées retombant mollement derrière.

Très comme il faut pour voyage, le chapeau Longueville en paille noire anglaise doublée de velours. Autour de la calotte cordon de grosses perles en jais taillées à facettes, et coquille en dentelle de Chantilly, retenant un pouf volumineux de plumes noires, sur le côté droit.

La lingerie, qui depuis quelque temps ne faisait plus parler d'elle, prend sa revanche par une fantaisie bien originale, et qui, comme les nouveautés qui plaisent, va faire traînée de poudre, et gagner la faveur de toutes les élégantes allant en villégiature ou aux bains de mer. Le linge pour voyage se fait maintenant en batiste à minuscules petits pois rouges, bleus ou mauves. Chemises de jour, chemises de nuit et pantalons semblent fort coquets sous leur garniture de petites dentelles, leurs fins coulisés à la poitrine et aux épaules, que retient un nœud en étroit ruban d'ottoman, rouge, bleu ou mauve, suivant le dessin de la batiste. Le pantalon a son volant garni de dentelle de fil, également serré par une coulisse. Tout cela est frais et joli à l'œil et a un petit air printanier bien fait pour séduire.

Les nécessaires de la toilette

Si j'en juge d'après les questions qui me sont souvent adressées, il règne quelque obscurité au sujet de certains détails faisant partie de l'habillement, et entre les gants et la chaussure:

On me demande sans cesse quels gants et quelle chaussure on doit choisir pour assister à un baptême... à un premier communion... à une messe de mariage...

Il n'y a pas de gants ni de couleurs de gants, de forme ni de couleur de chaussure particulières pour chacune de ces circonstances. C'est l'heure de la cérémonie et c'est aussi le genre de la toilette qui déterminent les choix de gants et de chaussures.

Un baptême est une cérémonie de famille; on n'est pas une occasion de parure. On porte, dans cette circonstance, l'une des toilettes de ville que l'on possède. Bottines noires, gants en peau de Suède de teinte moyenne naturelle. En un mot, on s'habille, se chaussé et

so gante, pour un baptême, comme on a coutume de le faire tous les jours.

Je dirai de la première communion à peu près ce que je viens de dire du baptême. Cependant, la cérémonie étant moins limitée à la famille, la toilette de ville peut, si l'on veut, être plus élégante. Les bottines sont noires; les gants en peau, de Suède, de couleur naturelle, assez clair si l'on veut.

Quant aux messes de mariage, je ne puis que répéter ce qui a été dit bien souvent déjà: Quand on fait partie du cortège, la toilette peut être aussi élégante que le comporte l'élegance générale du cortège; il ne serait pas de bon goût d'être beaucoup plus richement vêtu que ne le sont les autres personnes du cortège. Là, encore, c'est le genre de toilette qui commande la nature des accessoires. Les gants sont toujours en peau de Suède. La chaussure est de mêmes étoffe et couleur que la robe. Et, si celle-ci est de couleur trop claire, — crème entre autres — pour que l'on puisse avoir la chaussure pareille, on choisit des souliers mords. Pour le gris très pâle, on choisit des souliers noirs.

Les gants en peau de Suède, dans leurs différentes nuances, formes, moyennes, claires, sont ceux que l'on porte actuellement dans toutes les circonstances; foncees avec les toilettes simples, de teinte moyenne avec les demi-toilettes, claires avec les robes de parure. On porte même (le soir) des gants blancs en peau de Suède; mais je ne saurais engager à les adopter. Cela offre trop d'analogie avec les gants d'uniforme. D'ailleurs les gants en peau de Suède, de teinte très-claire, sont ceux que l'on porte même pour danser.

Pour les toilettes du matin, on met volontiers les gros gants que l'on nomme les gants belges. Les hommes les portent aussi avec ou sans nœuds brodés sur la main. Dans l'après midi et le soir, ils mettent des gants gris. Les gants du soir sont de nuance plus claire que les autres. Il est permis en été, mais aux femmes seulement, de porter des gants en soie. Quand ils sont très fins, et qu'on les choisit de l'une des teintes naturelles de la peau de Suède, rien n'est opposé à ce qu'on les porte pour visites de campagne, visites intimes et promenades.

Pour les toilettes noires, les nouveaux gants en peau de Suède gris sont généralement adoptés: le gris s'harmonise, se fond mieux que toute autre couleur avec le noir.

La chaussure est l'objet de questions aussi fréquentes que le sont les gants. Les bas de couleur en coton à dessins, ou bien en soie unis ou brodés, sont inséparables des souliers, plus ou moins ajourés, ou découverts; ils sont en soie pour les toilettes élégantes, en coton pour les toilettes d'été faites avec des tissus de coton. Bien entendu, on assortit à la robe la couleur des bas de soie et la teinte des dessous imprimés sur les bas de coton.

L'éventail porté le jour et l'éventail porté le soir, celui de l'été, celui de l'hiver, diffèrent entre eux. Les éventails employés le jour c'est-à-dire les éventails d'été, sont très simples: éventails en bois. Pour les réunions du soir, en été, on peut se servir d'éventails pareils à ceux de l'hiver, mais plus simples: ce sont les chiffres, les couronnes en brillants, qui ornent et soulignent l'éventail d'hiver, ne figurent point sur les éventails destinés aux réunions du soir, en été. Aucun éventail ne se suspend plus à la taille.

Les lognons, dits *de matin*, se font actuellement avec un très-long manche. Cela est commode puisque la longueur du manche dispense de lever le bras. C'est un peu singulier pourtant, et pas très gracieux.

Le journal Le Courrier, le 27 juillet, a publié une note sur le mariage de M. de L. et M. de S. Le mariage a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

Le mariage de M. de L. et M. de S. a eu lieu à 8 heures, à la mairie de la ville de Lille. Les témoins étaient M. de L. et M. de S. Le mariage a été célébré par le maire de la ville de Lille.

M. Sarrion combat les conclusions du rapport de M. de Marcère, il dit qu'il n'est pas juste qu'un canton qui a eu trois mille habitants soit représenté dans l'Assemblée départementale comme un canton qui en a 80 ou 100,000.

M. de Marcère répond au ministre.

BIBLIOGRAPHIE

LA JEUNE MÈRE, fondé en 1874 par le D^r Brochard — 6 fr. par an. — Paris, chez l'éditeur, 10, rue de Valenciennes.

Le but du journal La Jeune Mère, c'est d'encourager l'allaitement maternel, de combattre l'expérience des mères et les préjugés trop nombreux, hélas! lorsqu'il s'agit de grossesse, d'accouchement, de maladies d'enfants, etc.; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Ce journal poursuit une œuvre sociale et morale, à laquelle doivent s'intéresser non seulement les jeunes mères, mais encore toutes les personnes qui se préoccupent de la croissance, mortalité des nourrissons et de l'étrange dépopulation de la France.

Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal La Jeune Mère a été nommé de toutes les récompenses honorifiques. C'est un point de vue de l'hygiène infantile et de l'éducation du nouveau-né, le complément obligé de tous les journaux qui reçoivent les jeunes femmes.

Journal de LA JEUNESSE. — Sommaire de la 10^e livraison (10 juillet 1888). Texte: Rouzout, par S. Blandy. — La rivière d'huile. — La lessive, par P. Marteau. — La purification de l'air, par Albert Lévy. — Des ralls en province, par M. Charon de la Bruyère. — Les ralls en province. — La photographie en voyage, par Louis Koussetier.

Dessins de: E. Zier, L. Myrbach, J. Bahndier. Bureaux à la Librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, à Paris.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui ont des journaux de leurs adhésions circulaires et règlements à la maison Alfred Rebou, rue Neuve, 11 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.

M. J. Duthoit, fera un essai sur Clermont, le dimanche 11 juillet, moyennant 20 centimes par pigeon; la mise en vente des pigeons aura lieu à 8 heures du soir. Essai sur Albert, le dimanche 18 juillet, moyennant 15 centimes par pigeon; la mise en vente sera le samedi 11 juillet de 6 à 9 h. du soir.